

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 9 décembre 2021

Question écrite urgente

2021, année record de décès sur les routes. Hasard ou fatalisme ?

Au 15 novembre 2021, treize personnes avaient perdu la vie dans des accidents de la circulation à Genève. C'est une hausse considérable par rapport aux années précédentes. Cette série d'accidents a choqué la population. Sur le terrain, les Genevois-es constatent que l'usage du téléphone portable au volant s'est banalisé, que la lutte contre les excès de vitesse fait défaut. Une vraie prévention manque. Le développement d'infrastructures de qualité pour la mobilité douce souffre d'un retard inquiétant. Les sites propres pour les usagers les plus vulnérables font défaut. Les incivilités et les tensions augmentent, l'impunité des chauffards aussi. Conséquence : les piétons et les cyclistes trinquent¹. La police, dans un article paru le 16 novembre, fait état de son désarroi et appelle à la responsabilité individuelle ainsi qu'au bon sens, mettant en avant l'inconscience et les émotions pour expliquer l'hécatombe². Le Conseil d'Etat croit-il vraiment que la réponse est d'ordre psychologique ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions :

- ***Quelle est l'appréciation du Conseil d'Etat concernant le nombre de morts et de blessés sur les routes en 2021 ?***
- ***Quelles sont les raisons structurelles que donne le Conseil d'Etat pour expliquer ces décès tragiques sur les routes ?***

¹ <https://www.tdg.ch/serie-noire-sur-les-routes-genevoises-962575576461>

² <https://www.ghi.ch/annee-noire-sur-les-routes-ca-naugure-rien-de-bon>

- *Quelles sont les mesures urgentes qu'a prises ou va prendre le Conseil d'Etat afin de protéger davantage les usagers de la route, et particulièrement les plus vulnérables ?*
- *Le Conseil d'Etat fait-il un lien entre le nombre démesuré de policiers engagés à chaque manifestation ou événement à Genève et le manque de moyens pour lutter contre le laxisme dans la prévention routière et la sanction des infractions ?*